



LYCÉE PROFESSIONNEL ARISTIDE BRIAND

CONSEIL D'ADMINISTRATION PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE N°4 DU 28 avril 2020

2 RUE PIERRE SÉMARD
B.P. 3126 – 27031 EVREUX Cedex
☎ 02.32.23.69.00 * 📠 02.32.23.69.20
E.MAIL : 0270016W@ac-rouen.fr

Nombre de membres titulaires : 26
Nombre de présents titulaires : 15
Quorum: 14

Membres présents :

Membres de l'établissement siégeant de droit : M. Jean-Michel DIOT, M. Frédéric LEVASSEUR, Mme Florence DAMERON, Mme Catherine QUENEUILLE

Représentante de la collectivité de rattachement : Mme Chantal NUGUES-VILETTE,

Représentants des personnels d'enseignement et d'éducation : Mme Sophie BIZEUL, Mme Jessica JANAS, Mme Karima GARCIA ACOSTA, M. Arnaud LUBAT, Mme Mélanie ORDONEZ, M. Vincent ROUEN, M. Roy Corentin.

Représentants des parents d'élèves : M. Sébastien SOULET, M. Christian JOURDAIN, Mme Ingrid MARC

Membres absents :

Mme Karène BEAUVILLARD, représentante de la collectivité de rattachement

M. Michel MOLINA, représentant de l'agglomération

M^{me} Patricia LEON, représentante de la Commune

M. Maurice ALAZET, Personnalité qualifiée

Mme Marie-Pierre ALEMAO, Mme MOULAI Angélique représentantes des parents d'élèves

M. Rayan EL HARAK, M. Adrien DEMEE, M. Nolan SANSON M. Valère BLONDEAU, M. Anthony LETERTRE, représentants des élèves

Nature des questions traitées :

Pages
de à

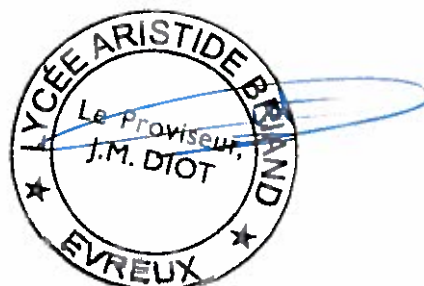
I -	CONSEIL D'ADMINISTRATION	3
II.-	QUESTIONS DIVERSES	3
III. -	ORGANISATION SCOLAIRE	4
IV. -	AFFAIRES FINANCIERES	5

Le secrétaire de séance

Le Proviseur

Frédéric LEVASSEUR

Jean-Michel DIOT



Le Proviseur ouvre la séance à 16h05, en présence de 15 membres pourvus d'une voix délibérative. Il souhaite la bienvenue à l'ensemble des membres du Conseil d'Administration.

Il donne lecture de l'ordre du jour de la présente séance.

Conformément au règlement intérieur du Conseil d'Administration, il est procédé à la désignation d'un secrétaire de séance, M. LEVASSEUR proviseur adjoint et membre de droit se porte volontaire.

Le Proviseur soumet l'ordre du jour à l'approbation des membres,

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

I - CONSEIL D'ADMINISTRATION

1. Approbation du Procès-verbal du 26/11/2019

Le procès-verbal de la séance du 26 novembre 2019, transmis par voie électronique, est soumis aux voix pour approbation.

Le Proviseur sollicite les membres pour approbation du procès-verbal.

Votants : 15	Abstentions : 0	Bulletins nuls : 0
Pour : 15	Contre : 0	Refus de prendre part au vote : 0

Le Procès-verbal est adopté à l'unanimité des membres présents.

I – QUESTIONS DIVERSES

Projet de réouverture de l'établissement.

En raison de l'actualité, Monsieur le Proviseur décide de débiter par les questions qui concernent le projet de réouverture de l'établissement dans un contexte de déconfinement progressif au niveau national.

Monsieur le Proviseur rappelle que le plan de déconfinement est géré à différents niveaux administratifs et par des services soient déconcentrés (Préfecture, Rectorat...), soient décentralisés (Région). La direction n'est pas en capacité de répondre à toutes les questions d'ordre matériel (masques, cantine, internat...) mais rappelle que le principe essentiel est celui d'assurer la sécurité des usagers et des personnels de l'établissement, condition sine qua non d'une réouverture de l'établissement. Afin de réfléchir avec l'ensemble des personnels et d'aborder toutes ces questions, Monsieur Le proviseur signale qu'une CHS est prévue semaine 19.

Monsieur le Proviseur annonce la philosophie de cette reprise :

- Public ciblé : élèves en difficulté scolaire, peu autonomes et/ou ayant souffert du confinement. Monsieur le Proviseur adjoint signale qu'il s'agit de donner du sens à ce retour des élèves en offrant la plus value du présentiel au public le plus fragile de l'établissement.
- Continuité pédagogique assurée jusqu'aux vacances d'été soit en présentiel soit en distanciel pour tous les élèves.
- Organisation à affiner, répartition différente des tâches des enseignants selon qu'ils sont dans l'établissement ou confinés.
- Le retour des élèves n'est pas un retour à ce qu'il se pratiquait avant le confinement. Nous continuerions à travailler en mode dégradé.

Monsieur LUBAT demande si un retour des enseignants est envisageable sans les élèves. Monsieur LEVASSEUR et MADAME DAMERON rappellent qu'en l'absence de protocole de nettoyage vu avec la Région, cela semble prématuré.

II – ORGANISATION SCOLAIRE

↳ Retour sur la continuité pédagogique

Les parents d'élèves souhaitent remercier les équipes enseignantes pour leur engagement depuis le début du confinement. Monsieur le Proviseur adjoint salue lui aussi la grande implication des équipes et signale que l'organisation mise en place sans être idéale au vu du contexte a tout de même permis d'éviter le décrochage scolaire de nombreux élèves. Les chiffres du LP Briand ayant fait mentir les statistiques nationales sur ce point.

III – LES AFFAIRES FINANCIÈRES

Compte financier :

Le compte financier 2019 présente un résultat de gestion déficitaire de 2 034,33€. Les recettes perçues concernant la taxe d'apprentissage n'ont pas été aussi importantes que celles qui ont été attendues au moment de la construction du budget.

Il n'y a pas eu de voyage en 2019 par conséquent le volume financier du service AP est moins important que l'année précédente.

En accord avec le lycée général, la participation au financement de la reprographie pédagogique n'a pas été facturée, car le lycée n'a pas bénéficié du versement de la taxe professionnelle à hauteur des sollicitations auprès des entreprises : en effet, celles-ci ont fait des versements sur le compte du Lycée Général, confondant les deux établissements de la cité scolaire.

La proposition est soumise au vote :

Votants : 15	Abstentions : 1	Bulletins nuls : 0	
Pour : 14	Contre : 0	Refus de prendre part au vote : 0	T
Acte n°2020/ 26			

La proposition est adoptée à la majorité des membres présents.

Affectation du résultat :

Le résultat de l'exercice 2019 du Lycée professionnel Aristide Briand s'élève à – 2 034,33€ qu'il convient d'affecter au compte 10681 de l'établissement.

La proposition est soumise au vote :

Votants : 15	Abstentions : 0	Bulletins nuls : 0	
Pour : 15	Contre : 0	Refus de prendre part au vote : 0	T
Acte n°2020/ 27			

La proposition est adoptée à l'unanimité.

IV – QUESTIONS DIVERSES

Quelques questions concernant le remboursement des sommes engagées par les familles pour les voyages scolaires qui ont été annulés. Madame Dameron répond que cela est fait pour le voyage à Bruxelles mais qu'il manque quelques RIB pour les familles ayant payé le voyage en Angleterre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h30